

CORRECTION D'HISTOIRE- GEOGRAPHIE

BAC L-ES SESSION 2013

PREMIERE PARTIE : COMPOSITION DE GEOGRAPHIE

Le candidat traite l'un des deux sujets suivants :

Sujet 1 : L'Afrique du Sud : un pays émergen

Ce sujet reprend exactement l'intitulé de la mise en œuvre du programme sur l'Afrique : les défis du développement. L'Afrique du Sud était étudiée en dernière partie, après avoir abordé le Sahara et le développement et la mondialisation dans le continent africain.

Le programme demandait d'étudier le statut de pays émergent pour l'Afrique du Sud, en traitant notamment de son économie et de son influence sur la scène internationale. Il fallait également voir les limites de ce statut, notamment en termes de développement humain et voir les inégalités socio-spatiales.

DEMARCHE

Une composition suppose tout d'abord d'avoir bien défini les termes du sujet

- ➔ Afrique du Sud : pays du Sud de l'Afrique, en cours de développement économique, alors que le reste du continent a un développement beaucoup plus faible.
- ➔ Pays émergent : une définition très précise d'un pays émergent reste très difficile, puisque tous les pays émergents ne sont pas homogènes. Apparue au début des années 2000 afin de qualifier certains pays, ce terme est utilisé pour les territoires ayant un taux de croissance élevé, intégrés dans la mondialisation, possédant un statut de puissance régionale ainsi qu'un développement humain en essor malgré de fortes disparités et inégalités socio-spatiales.

Il ne faut pas oublier de faire une problématique : une problématique n'est pas une simple répétition des termes du sujet sous forme de question : En quoi l'ouverture de l'Afrique du Sud aux échanges mondiaux a-t-elle permis son intégration à la mondialisation, permettant de parler d'un pays émergent ?

Les thématiques sont donc à choisir en fonction de la définition de « pays émergent ». Plusieurs thèmes peuvent être développés dans cette composition :

- ➔ L'émergence de l'Afrique du Sud
- ➔ Son insertion dans la mondialisation
- ➔ Les grandes inégalités du pays

Voyons ce qu'il fallait aborder pour chaque thème :

- ➔ L'émergence de l'Afrique du Sud
 - La reconstruction politique permet un décollage économique. Avec la présidence de Nelson Mandela, un partage des ressources est effectué, tandis que l'apartheid prend fin en 1991, permettant à certains secteurs de se développer, comme le tourisme. La démocratie se maintient malgré de nombreuses difficultés : le président Jacob Zuma est notamment connu pour ses discours critiquant fortement les populations blanches.

- Un développement économique permet un développement humain : l'Afrique du Sud est la première puissance économique de l'Afrique : elle réalise $\frac{1}{4}$ du PIB du continent africain. Elle bénéficie de l'implantation de secteurs d'activités diversifiés : le secteur primaire (l'agriculture et extraction minière) est dynamique, tandis le secteur secondaire montre la puissance du pays : c'est la première puissance industrielle d'Afrique (principalement industries lourdes). Enfin, le secteur tertiaire (les services) est en essor (secteurs bancaire, financier, touristique, ...) Ce développement économique profite à la population puisque son IDH est le premier de l'Afrique : 0,63.
 - L'influence du pays sur la scène internationale se développe, mais reste cependant assez faible : l'ajout du S au sigle des BRIC (devenant ainsi BRICS) permet de montrer que l'Afrique du Sud fait partie de cette organisation, composée également du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine, regroupant les grands pays émergents. Elle fait également partie du G20 et a bénéficié de l'organisation du Mondial de football en 2010, lui procurant alors une aura internationale. Cependant cette influence reste limitée au continent : son IDH est au 121^e rang mondial et la croissance économique du pays est bien plus faible que celle de l'Inde ou de la Chine. Sa sphère d'influence inclue uniquement l'Afrique australe.
- ➔ Son insertion dans la mondialisation
- Elle bénéficie des IDE (Investissements Directs à l'Étranger) provenant des pays de la Triade (Etats-Unis/Union Européenne/Japon). Ex : usines d'assemblage d'automobile, par exemple Toyota, qui produisent pour vendre à l'étranger. L'attrance pour le pays s'explique par des travailleurs faiblement payés et par un bon réseau de communication intérieur, aboutissant sur une voie maritime des plus importantes : le Cap de Bonne-Espérance.
 - Elle est également un acteur des IDE : elle investit sur le continent africain, grâce à des processus d'intégration régionale : l'Union Douanière de l'Afrique Australe et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe, qui sont polarisées par le pays.

- Les échanges avec le monde se développent. Ses principaux partenaires commerciaux sont les pays du Nord et de plus en plus ceux d'Asie (la Chine est son premier client). Cependant des liens existent aussi avec l'Union européenne (accord de libre-échange).

- Mais le pays souffre de fortes inégalités
- Des inégalités spatiales subsistent entre les régions urbaines (Johannesburg, Pretoria, Cape Town) ainsi que certaines régions littorales qui sont des régions dynamiques, bénéficiant des échanges mondiaux tandis que le reste du pays est en marge de la mondialisation.
- Des inégalités sociales continuent encore de déchirer la société de l'Afrique du Sud, entre la population blanche encore majoritairement propriétaire des terres agricoles (80% des terres agricoles sont la propriété de 60 000 agriculteurs blancs) et la population noire à leur service. Une ségrégation continue malgré tout, entre les quartiers blancs et les quartiers noirs. L'indice de Gini montre que le pays reste l'un des plus inégalitaires au monde.
- L'Afrique du Sud est marquée par la violence et les maladies. En effet, l'insécurité règne dans ce pays qui est l'un des plus violents au monde (1^{er} pays pour le nombre d'actes criminels). De plus, les populations sont fortement touchées par le virus du SIDA (17% des cas mondiaux d'infection par le VIH) : près de 300 000 personnes meurent chaque année.

→ Ceci n'est qu'un plan très détaillé : en effet, chaque sous partie nécessite un argument bien développé et un exemple précis. Il est possible d'effectuer des croquis au cours de la composition pour exploiter un exemple : ils permettent de rappeler que le géographe se sert de cartes et croquis pour son travail. D'autres documents type tableau par exemple peuvent également servir dans la composition.

En conclusion, il faut répondre à la problématique posée au début, à savoir que le pays peut être défini comme un pays émergent : il est intégré à la mondialisation du fait d'une forte hausse de la croissance économique, bien que cette intégration soit inégale en fonction du

territoire. Par ailleurs, les populations voient leur niveau de vie s'améliorer, malgré le renforcement de grandes inégalités entre elles.

Sujet 2 : Les territoires dans la mondialisation : une inégale intégration.

Ce sujet reprend l'intitulé de la mise en œuvre du programme du thème 2, les dynamiques de la mondialisation (l'une des trois questions, les territoires dans la mondialisation). Il le complète cependant en précisant « une inégale intégration ».

Le programme invitait à réfléchir sur l'inégale intégration des territoires dans la mondialisation, et aux réseaux d'échanges. Le programme demande de travailler sur les conséquences de la mondialisation : « la mondialisation hiérarchise les lieux à toutes les échelles ». Elle stipule d'aborder les notions de pôles de la mondialisation et de territoires en marge.

DEMARCHE

Une composition suppose tout d'abord d'avoir bien défini les termes du sujet

- ➔ Territoires dans la mondialisation : il s'agit de réfléchir en termes d'espace. La notion de territoire stipule qu'il faudra hiérarchiser différents types de territoires. Il faut également donner une définition précise de mondialisation : il est possible de dire que c'est une interdépendance entre les différents pays du monde, qui se manifeste par un accroissement des échanges commerciaux et financiers.
- ➔ Inégale intégration : l'adjectif « inégale » stipule que l'intégration à la mondialisation ne se fait pas de la même façon pour tous les territoires. il s'agit de voir les territoires bien intégrés et les autres en marge de la mondialisation. Comment un pays est-il intégré à la

mondialisation ? Par les voies de communications, les échanges, parce qu'il attire la population, ...

Il ne faut pas oublier de faire une problématique : une problématique n'est pas une simple répétition des termes du sujet sous forme de question : En quoi la mondialisation provoque des inégalités socio-spatiales entre les territoires ? ou alors : En quoi les territoires sont-ils inégalement intégrés dans la mondialisation, créant des inégalités socio-spatiales ? (cette dernière problématique permet d'inscrire tous les mots clés du sujet en ajoutant un élément clé : la notion d'inégalités socio-spatiales)

Plusieurs thèmes peuvent être développés dans cette composition :

- ➔ Des intégrations territoriales à des niveaux d'échelle différents
- ➔ Les causes de cette intégration
- ➔ Des territoires en marge de la mondialisation

Voyons ce qu'il fallait aborder pour chaque thème :

- ➔ Des niveaux différents d'intégration territoriale
 - Une intégration mondiale : les pôles majeurs, la Triade. L'Europe occidentale, les Etats-Unis et l'Asie orientale sont les principaux acteurs de la mondialisation. Ces espaces bénéficient depuis longtemps du libre-échange et du commerce mondialisé. Ils concentrent la majorité des activités de recherche et de commandement des entreprises (sièges sociaux, recherche et développement).
 - Une intégration régionale : les littoraux et les frontières : ces espaces bénéficient des échanges commerciaux entre les différents pays du monde. Ainsi, les puissances émergentes (par exemple Chine, Inde, Brésil) possèdent des littoraux et frontières très bien intégrées à la mondialisation, bénéficiant des échanges entre ces pays et les pays de la Triade.

- Les villes mondiales : elles sont bien intégrées à la mondialisation car elles concentrent les pouvoirs : politique (lieu du pouvoir central), économique (sièges d'entreprises, recherche et développement ...), financier (bourses, banques), culturel (musées, spectacles, attirant les touristes, mais également médias, ...) et sont bien reliées avec les autres territoires ce qui permet d'accueillir des événements internationaux. Un grand nombre de villes mondiales sont au Nord mais quelques-unes, comme Shanghai peuvent être énoncées pour parler du Sud. L'exemple d'une ville mondiale devait être alors expliqué (ce qui pouvait donner lieu à un schéma).

- Les causes de cette intégration
 - Des espaces dynamiques économiquement : Les territoires bien intégrés à la mondialisation ont une économie compétitive : fort taux de recherche et développement, flux d'IDE permettant l'installation des firmes transnationales, ...
 - La présence d'installation permettant une intégration : les territoires bien intégrés possèdent également des moyens de communication qui permettent une intégration dans les espaces mondiaux : grands aéroports et ports, hubs internationaux, ... La présence d'interfaces permet de renforcer les échanges mondiaux.

- Des territoires en marge de la mondialisation
 - A l'échelle mondiale : Les pays pauvres (PMA) ne peuvent pas être complètement à l'écart de la mondialisation. Cependant, ils souffrent de problèmes ne leur permettant pas d'être compétitifs : fortes disparités inégalités socio-spatiales, violence, main d'œuvre faiblement qualifiée, ... Ils sont cependant en marge, causée par l'enclavement de ces territoires (notamment en Afrique subsaharienne) : ils ne bénéficient que de peu d'IDE.
 - A l'échelle locale : Des inégalités peuvent exister à une échelle plus restreinte : ainsi, au sein d'une ville, les populations pauvres ne sont pas bien intégrées au processus de mondialisation car elles vivent à l'écart des autres, dans des bidonvilles, jouxtant la plupart du temps les populations riches ou les nouvelles classes moyennes, qui vivent dans des

immeubles modernes. L'exemple de Mumbai peut alors être exploité, en expliquant les inégalités sociales entre les habitants.

Chaque sous partie nécessite un argument bien développé et un exemple précis. Il est possible d'effectuer des croquis au cours de la composition pour exploiter un exemple : ils permettent de rappeler que le géographe se sert de cartes et croquis pour son travail. D'autres documents type tableau par exemple peuvent également servir dans la composition.

La conclusion doit répondre à la problématique : il existe donc des inégalités d'intégration des pays du monde dans la mondialisation et la présence d'inégalités spatiales mais également inégalités sociales.

DEUXIEME PARTIE : ETUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS D'HISTOIRE

Sujet : Gouverner la France depuis 1946.

Consigne :

Montrez que ces deux documents témoignent de conceptions différentes du rôle et de l'action de l'Etat en France.

En quoi le contexte de chacun de ces documents permet-il de comprendre ces conceptions ?

Document n°1 : Extraits des mémoires de Charles de Gaulle

Dans ses mémoires Charles de Gaulle rappelle quelques grands traits du gouvernement de la France après la Seconde Guerre mondiale.

« On peut dire qu'un trait essentiel de la résistance française est la volonté de rénovation sociale. Mais il faut la traduire en actes. Or, en raison de mes pouvoirs et du crédit¹ que m'ouvre l'opinion, j'ai les moyens de le faire. [...]

Etant donné que l'activité du pays dépend du charbon, du courant électrique, du gaz, du pétrole et dépendra un jour de la fission de l'atome, que pour porter l'économie française au niveau qu'exige le progrès ces sources doivent être développées, qu'il y faut des dépenses et des travaux que seule la collectivité est en mesure d'accomplir, la nationalisation s'impose.

Dans le même ordre d'idée, l'Etat se voit attribuer la direction du crédit. En effet, dès lors qu'il lui incombe de financer lui-même les investissements les plus lourds, il doit en recevoir directement les moyens. Ce sera fait par la nationalisation de la Banque de France et des grands établissements de crédit. [...]

Enfin, pour amener l'économie nouvelle à s'invertir, c'est-à-dire à prélever sur le présent afin de bâtir l'avenir, le « Haut-commissariat au Plan d'équipement et de modernisation » sera créé pendant cette même année. Mais il n'y a pas de progrès véritable si ceux qui le font de leurs mains ne doivent pas y trouver leur compte. Le gouvernement de la Libération entend qu'il en soit ainsi, non seulement par des augmentations de salaires, mais surtout par des institutions qui modifient profondément la condition ouvrière. L'année 1945 voit refondre entièrement et étendre à des domaines multiples le régime des assurances sociales. Tout salarié en sera obligatoirement couvert. Ainsi disparaît l'angoisse, aussi ancienne que l'espèce humaine, que la maladie, l'accident, la vieillesse, le chômage faisaient peser sur les laborieux. [...] D'autre part, un système complet d'allocations familiales est alors mis en vigueur. »

Source : Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre, le Salut, 1944-1946*, Plon, 1959

¹ « ...crédit que m'ouvre l'opinion » : crédit a ici le sens de « confiance de l'opinion » et non le sens financier que le mot prend dans le reste du texte.

Document n°2 : Déclaration de politique générale du premier ministre Jacques Chirac devant l'Assemblée nationale, 9 avril 1986

Le RPR, parti gaulliste, a remporté les élections législatives de 1986. Jacques Chirac, issu du RPR, est alors nommé premier ministre par le président François Mitterrand.

« Depuis des décennies – certains diront même des siècles –, la tentation française par excellence a été celle du dirigisme d'Etat. Qu'il s'agisse de l'économie ou de l'éducation, de la culture ou de la recherche, des technologies nouvelles ou de la défense de l'environnement, c'est toujours vers l'Etat que s'est tourné le citoyen pour demander idées et subsides¹. Peu à peu, s'est ainsi construite une société administrée, et même collectivisée², où le pouvoir s'est concentré dans les mains d'experts formés à la gestion des grandes organisations. Ce système de gouvernement, qui est en même temps un modèle social, n'est pas dénué de qualités : il flatte notre goût national pour l'égalité ; il assure pérennité et stabilité au corps social ; il se concilie parfaitement avec le besoin de sécurité qui s'incarne dans l'Etat-Providence.

Mais il présente deux défauts rédhibitoires³ : il se détruit lui-même, par obésité⁴ ; et surtout, il menace d'amoindrir les libertés individuelles.

Les Français ont compris les dangers du dirigisme étatique et n'en veulent plus. Par un de ces paradoxes dont l'histoire a le secret, c'est précisément au moment où la socialisation semblait triompher que le besoin d'autonomie personnelle, nourri par l'élévation du niveau de culture et d'éducation, s'exprime avec le plus de force. Voilà d'où naissent sans aucun doute les tensions qui travaillent notre société depuis des années : collectivisation⁴ accrue de la vie quotidienne mais, inversement, recherche d'un nouvel équilibre entre les exigences de la justice pour tous et l'aspiration à plus de liberté pour chacun. »

Source : Serge Bernstein, *Le gaullisme*, documentation photographique n°8050, 2006

¹ Subside : aide financière

² Collectivisée, collectivisation : références au modèle soviétique, utilisées comme argument dans le débat politique

³ Rédhibitoire : inacceptable

⁴ Idée que le dirigisme accroîtrait le poids de l'Etat et le rendrait moins efficace.

Attention à la méthode de cet exercice : il s'agit d'une étude critique de document, pas d'une dissertation. Il faut absolument s'appuyer sur les documents, en les citant au préalable et en les expliquant ensuite. Tout élément du texte doit être cité à l'aide de guillemets et il est préférable d'indiquer les numéros de lignes pour que le correcteur puisse se repérer. Lors du développement, il faut consacrer un même temps à chacun des deux documents.

Attention de bien travailler le contexte des deux documents, comme il est indiqué en consigne : cela signifie qu'il faut qu'il soit abordé en introduction mais aussi que les documents soient expliqués grâce au contexte historique.

Il faut également que le travail soit rigoureux (introduction – développement – conclusion) et que le développement soit construit (plusieurs paragraphes). L'introduction doit commencer par une phrase d'accroche (contexte historique, par exemple), doit également comporter une présentation détaillée des documents (nature, date, auteur, sujet, destinataire, objectivité, ...). Il faut aussi reprendre la consigne énoncée au début du sujet avant d'énoncer une problématique reprenant les éléments de la consigne. Il faut terminer par une annonce de plan (celui-ci peut reprendre la logique des documents, la première partie traitant du document 1 et la deuxième traitant du document 2). La conclusion doit bien montrer l'évolution des idées en fonction du contexte historique.

Document 1 : Il faut faire attention à ne pas confondre contexte des faits et contexte de publication. Le contexte des faits est celui de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses conséquences sur le territoire national. Celui-ci avait été occupé pendant plusieurs années, et en partie détruit lors de la reconquête. Il s'agit alors pour De Gaulle d'aider au redémarrage économique. Le contexte de publication est différent : la IV^e République, mise en place en 1946, a chuté en 1958 et De Gaulle a été rappelé au pouvoir, donnant naissance à la Ve République.

- Les nationalisations qui suivent la Seconde Guerre mondiale : « la nationalisation s'impose » : l'Etat français choisit en effet de nationaliser un certain nombre de secteurs, notamment les banques (« nationalisation de la banque de France »), les assurances, ... l'Etat choisit aussi de faire des nationalisations-sanctions pour les entreprises qui ont coopéré avec l'Allemagne nazie (par exemple Renault).
- L'Etat doit aussi planifier l'économie afin de reconstruire le pays : « le "Haut-Commissariat au Plan d'équipement et de modernisation" sera créé cette même année ». Après les désastres dus à la Seconde Guerre mondiale, l'Etat doit donc faire repartir l'économie.
- Des avancées sociales : « Le gouvernement de la Libération entend qu'il en soit ainsi, non seulement par des augmentations de salaires, mais surtout par des institutions qui modifient profondément la condition ouvrière ». Il faut rappeler les différentes demandes des ouvriers, entendues notamment pendant le Front Populaire (1936-1938). De Gaulle affirme ainsi que tous les français ont droit à des avancées sociales : il parle ainsi de la Sécurité Sociale, créée en 1945, permettant à tous de pouvoir se soigner, et de l'Assurance maladie.

Document 2 : Le contexte de ce discours est celui d'une cohabitation. En effet, après plusieurs présidents de droite, un président de gauche est élu en 1981, François Mitterrand : c'est l'alternance. Or, ce dernier perd les élections législatives en 1986 et doit choisir un ministre de la nouvelle majorité au Parlement : il choisit donc Jacques Chirac, président du RPR, parti se revendiquant gaulliste. Or, il s'avère que ses idées sont à l'opposé de celles énoncées par De Gaulle dans le document 1.

- Le refus de l'intervention de l'Etat dans l'économie : il utilise à plusieurs reprises le terme « collectivisé » ou « collectivisation » pour montrer son désaccord face à cette politique. Il fait référence ici au régime soviétique, où la collectivisation consiste en la mise en commun des moyens de production et d'échange.

- Le refus des aides sociales : il affirme ainsi que ce système est « un danger » et que les Français « n'en veulent plus ». Ainsi, comme Thatcher et Reagan, il choisit de suivre l'influence néo-libérale, qui prône une faible intervention de l'Etat.
- ➔ De Gaulle rejette ainsi les politiques mises en place depuis l'arrivée de Jacques Chirac à la présidence française.
- Cependant, il affirme tout de même que « ce système de gouvernement [...] n'est pas dénué de qualités ». Il ne rejette ainsi pas toutes les idées de De Gaulle en bloc. Ce discours semble ainsi très lié au contexte historique de l'époque : les Français semblent avoir désavoué la politique de Mitterrand et Chirac doit ainsi s'opposer aux politiques mises en place par le gouvernement pour conserver leur appui.